

surtout les services publics de ces provinces, mais la réduction ne touchera pas les particuliers qui utilisent actuellement du gaz naturel. Bien sûr, la réduction pourrait avoir des répercussions sur les consommateurs industriels qui peuvent utiliser d'autres sources d'énergie. Bien entendu, l'Office devra calculer l'importance des réductions après avoir discuté de la répartition avec les provinces en cause et avoir évalué l'approvisionnement pour l'hiver prochain.

M. Bawden: J'aimerais que le ministre réponde à une autre partie de ma question dans laquelle je demandais si les réductions seraient partagées également entre les Canadiens et les Américains. Je voulais aussi poser une question supplémentaire. Le ministre a-t-il réfléchi à la proposition de l'Alberta selon laquelle la province amodiérait une partie de ses réserves à long terme en retour d'un engagement selon lequel on fournirait du gaz de l'Arctique à l'Alberta pour ses réserves lorsque ce gaz sera disponible?

Pendant que le ministre est debout, peut-il dire s'il songe à adopter de nouvelles mesures pour favoriser la prospection, étant donné que le membre d'équipes de détection sismique, qui constitue le meilleur indice des activités actuelles de la prospection, a beaucoup diminué ces derniers mois?

M. Macdonald (Rosedale): Tout d'abord, je répondrai à la première partie de la question, au sujet de l'égalité absolue entre les usagers canadiens et américains, en disant que probablement le niveau supérieur sera assujéti aux permis d'exportation et qu'il n'y aurait sans doute pas d'égalité absolue. En ce qui concerne la proposition du ministre de l'Énergie d'Alberta, dont l'utilité est certaine, je dirai au député qu'elle peut contribuer à régler la question des réserves à long terme mais qu'elle n'ajoutera peut-être rien pour ce qui est des livraisons actuelles. En ce qui concerne le volume absolu des réserves disponibles, c'est une suggestion utile qui mérite d'être examinée, surtout étant donné l'utilisation possible du gaz par l'industrie pétrochimique. Quant au potentiel de livraison, les résultats immédiats ne seront pas très sensibles.

M. Bawden: Comment allez-vous stimuler les activités?

M. Macdonald (Rosedale): Pour ce qui est de la stimulation des exportations, le rapport a été rédigé avant le dernier budget et les décisions récentes sur les prix du pétrole et du gaz. Comme on l'a indiqué, les revenus des producteurs en Alberta varieront probablement entre 20 et 50c. les mille pieds cubes selon la situation de l'entreprise. Ce sont donc des revenus considérables. Également, ils pourront bénéficier des allocations en faveur des industries extractives prévues dans le budget ainsi que de tout changement qui pourrait survenir. On peut dire je crois que la réaction qui nous est venue, par exemple, du CPA, qui n'a pas toujours appuyé la politique du gouvernement actuel, montre qu'il est possible d'entreprendre beaucoup de recherches surtout dans les zones productrices classiques.

M. Gillies: Comme le ministre l'a signalé, le rapport a été porté à la connaissance du gouvernement des États-Unis. Pourrait-il nous dire si notre gouvernement en a eu des échos?

M. Macdonald (Rosedale): Je n'en sais rien encore. Je dois dire que l'ambassadeur en a été avisé et en a fait rapport au gouvernement. Le rapport a été porté à la connaissance du gouvernement des États-Unis, mais, pour l'instant, je n'ai pas eu de nouvelles.

Gaz naturel—Approvisionnements

M. Gillies: Comment le juge Berger a-t-il réagi au rapport?

M. Macdonald (Rosedale): Je ne sais au juste en quoi ce rapport touche soit le juge Berger, soit l'Office national de l'énergie quant à ses responsabilités à l'égard des audiences publiques sur le gazoduc. Dans les deux cas, on s'attend que les travaux se poursuivent et se terminent dans le délai prévu. L'Office fait bien comprendre dans son rapport qu'au fond, la question des réserves de gaz du Nord n'est pas encore résolue. Pour le moment, il ne s'agit que des réserves ordinaires et l'Office reconnaît qu'après avoir tenu des audiences en temps utile, il devra trancher, par exemple, la question des approvisionnements disponibles dans le Nord et aussi celle des modalités d'aménagement du pipe-line.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre pourquoi il a rejeté un mécanisme de planification. J'ai l'impression qu'étant donné cette pénurie assez dramatique, il va falloir d'une façon ou d'une autre organiser la distribution d'une ressource aussi rare, et que le ministre ne pourra se contenter de surveiller les usines qui transforment de l'énergie en produits chimiques ou quelque chose du genre. Si j'ai bien compris, il va parler au gouvernement de l'Alberta d'une usine que celui-ci envisage d'ouvrir.

J'aimerais aussi lui demander—et j'aimerais qu'il me réponde sur cette question du rejet d'un mécanisme de planification—s'il étudie certaines des propositions auxquelles le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) semble favorable, s'il faut en croire une déclaration parue aujourd'hui dans la presse et selon laquelle le Canada serait prêt à faire franchir une étape ultérieure à certaines matières premières qu'il exporte, soit la fonte et le raffinage, ce qui évidemment consommerait d'énormes quantités d'énergie, de gaz et de pétrole. Le ministre est-il prêt à envisager aussi tous ces projets, autrement dit, des projets qui ne relèvent pas de la compétence de son propre ministère?

M. Macdonald (Rosedale): Au contraire, l'Office national de l'énergie est un organisme de planification, et nous avons déclaré que nous tiendrions compte de ses propositions après consultation avec les provinces, pour lui donner des pouvoirs de distribution à divers usagers. Ce qui a été rejeté, c'est la proposition de constitution d'un comité ou d'un conseil industriel fédéral-provincial tripartite chargé d'étudier la question. Il est manifeste qu'après les nombreux et francs entretiens entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur les questions énergétiques, il est possible d'obtenir de meilleurs résultats au moyen de consultations bilatérales au lieu de gigantesques réunions collectives autour d'une table ronde qui, je puis le dire en toute honnêteté, pourraient très difficilement déboucher sur une décision.

Pour ce qui est d'une étude avec l'Alberta de l'amélioration des dérivés primaires de produits pétrochimiques, dont il est question dans le rapport de l'Office, et dont j'ai parlé moi-même, il est évident que cette transformation implique une plus grande consommation de gaz naturel ou, en l'occurrence, de pétrole que la transformation de minéraux ou d'autres matières premières.

La fabrication d'ammoniaque, par exemple, entraîne l'exportation de quantités très importantes de gaz naturel, mais au premier stade de sa transformation et non à un stade très avancé de transformation, comme c'est le cas, par exemple, des lingots ou des fils de cuivre. Pour cette